

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 MARS 2017**

GD/CJ n° 2017/ 24

Objet de la délibération :

Mission de contrôle technique  
à la Médiathèque :  
avenant n° 1 avec APAVE

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :  
07/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Lydie QUAGLIARELLA, Martine GAUTIER, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL

**Absent Excusé :**

Jean-Paul MARCHAND, pouvoir B. BONVIN

**Absents :**

Jean JOSEPH - Didier PHILIPPE - Franck DUCOUTUMANY - Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

Monsieur J. MATHIAU, Adjoint aux travaux informe ses collègues que dans le cadre du marché à procédure adaptée lié à la mission de contrôle technique pour la construction de la médiathèque, il y a lieu de signer un avenant avec le bureau d'étude APAVE de Mainvilliers (28), d'un montant de 3 413,86 € H.T.

L'objet de l'avenant consiste à ajuster la rémunération du contrôleur technique qui avait été calculée sur un coût estimé des travaux à 1,3 M€ H.T. (en phase prévisionnelle), et porté à 1,564 M€ au stade de l'Avant- Projet Définitif.

Ce marché a été notifié en octobre 2013. Les missions ont débuté dès l'analyse des esquisses du concours de maîtrise d'œuvre et se termineront à l'achèvement des travaux.

Montant du marché initial : 12 300,00 € HT  
**Montant de l'avenant n° 1 3 413,86 € HT**  
Montant global du marché 15 713,86 € HT

A l'exception de Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL qui sont contre, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer ledit avenant.

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la  
date du 21/03/2017  
et publié le 27/03/2017



Fait et délibéré à Epernon, le 13 mars 2017

Le Maire,  
F. RAMOND

DEF 28  
210317  
APAVE